

VAUCLUSE  
ARRONDISSEMENT  
D'APT  
MAIRIE  
DE  
**CADENET**  
84160 Cadenet

Mis en ligne le **17 JUL. 2024**

Téléphone 04 90 68 13 26  
Télécopie 04 90 68 13 26

**DECISION N° 37/2024**

**Demande de financement relative au projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg, phase 2 (rue Victor Hugo, Place Carnot, rue Murier) et 3 (rue Danton) – Amendes de police**

**Le Maire de Cadenet,**

**VU**, Le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2122-22 alinéa 26,

**VU**, la délibération n°72/2023 du Conseil Municipal du 18 septembre 2023 autorisant le Maire pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant les demandes de subventions à effectuer auprès de tout organisme financeur, tant en fonctionnement qu'en investissement, sur la base du plan de financement joint à la demande et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

**VU**, l'appel à projets transmis par les services du Département de Vaucluse

**Considérant** le plan de financement du projet et l'estimation de dépenses d'un montant de 440 299.95 euros HT pour les travaux d'aménagement des espaces publics du centre-bourg,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Une demande de subvention au titre du produit des amendes de polices est déposée dans le cadre des phases 2 et 3 du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Cadenet rue Victor Hugo, Place Carnot, rue Murier, rue Danton auprès du Département de Vaucluse, sis Rue Viala à AVIGNON (84000) selon le détail suivant :

	Dispositif	Montant HT	% Projet
Montant de la demande de subvention	Produits des amendes de police	17 500 €	3,975 %
Montant prévisionnel du projet	Total	440 299.95 €	

**ARTICLE 2 :** En application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal qui sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et transmise en préfecture.

**ARTICLE 3 :** Madame la Directrice Générale des Services et Madame le Comptable Public sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cadenet, le

**16 JUL. 2024**

**Le Maire,  
Jean-Marc BRABANT**

